**DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE 2nd RANG**

**A – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

**PARIS HABITAT – OPH**

21 bis, rue Claude Bernard

75253 PARIS Cedex 05

Tel : 01.71.37.00.00

**Direction en charge du suivi du marché** : ………………………………[[1]](#footnote-1)

**B – OBJET DU MARCHE PUBLIC / DE L’ACCORD-CADRE / DU MARCHE SUBSEQUENT**

N° du marché/du marché subséquent : xxxx/xxxx

Intitulé du marché/du marché subséquent: ………………………………

N° de l’accord-cadre : xxxx/xxxx

Intitulé de l’accord-cadre : ………………………………

Groupe : ………………………………

Adresse : ………………………………

N° du lot : ………………………………

Intitulé du lot : ………………………………

Montant du marché : ………………………………

Date de notification du marché : ………………………………

**C – OBJET DE LA DECLARATION DU SOUS-TRAITANT**

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

[ ]  Un acte spécial **initial** portant acceptation du sous-traitant

[ ]  Un acte spécial **modificatif**. Il annule et remplace la déclaration de sous-traitance signée par Paris Habitat le xx/xx/20xx

**D – IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU MARCHE**

Dénomination sociale du Titulaire : ………………………………

Adresse du Siège Social: ………………………………

Adresse de l’établissement en charge de l’exécution du marché : ………………………………

**Adresse électronique du titulaire** : ………………………………

Téléphone : ………………………………

N° de SIRET : ………………………………

**E – IDENTIFICATION DU SOUS TRAITANT DE 1er RANG**

Dénomination sociale du sous-traitant de 1er rang : ………………………………

Adresse du Siège Social: ………………………………

Adresse de l’établissement en charge de l’exécution du marché : ………………………………

**Adresse électronique du sous-traitant de 1er rang** : ………………………………

Téléphone : ………………………………

N° de SIRET : ………………………………

**F – IDENTIFICATION DU SOUS-TRAITANT DE 2ème RANG (sous-traitant présenté)**

Dénomination sociale du sous-traitant de 2ème rang présenté : ………………………………

Adresse du Siège Social: ………………………………

Adresse de l’établissement en charge de l’exécution du marché : ………………………………

**Adresse électronique du sous-traitant de 2ème rang présenté** : ………………………………

Téléphone : ………………………………

N° de SIRET et Code NAF : ………………………………

Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, Association, Etablissement Public, etc.) : ………………………………

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d’engager le sous-traitant (nom, prénom et fonction) : ………………………………

**G – NATURE ET PRIX DES PRESTATIONS SOUS-TRAITEES**

Nature précise des prestations sous-traitées (le cas échéant indiquer le lot technique et/ou la partie de marché concernée) : ………………………………

Durée d’exécution estimative de la prestation sous-traitée  : ………………………………

Montant maximum des sommes susceptibles d’être sous-traitées dans le cadre de la présente demande: ………………………. €

**Modalités de variation des prix** : Les prix sont fermes et non actualisables.

**Conditions de paiement du sous-traitant :**

 ………………………………

L’ensemble des signataires du présent acte reconnaissent que les conditions de paiement définies dans les documents contractuels du marché référencé au B- du présent document sont applicables au sous-traitant, sans que ce dernier puisse se prévaloir de conditions éventuellement plus favorables, stipulées dans le contrat de sous-traitance signé avec l’entrepreneur principal.

**Si le présent document constitue un acte spécial modificatif :**

Montant précédemment déclaré en sous-traitance ………………………. €

**Nota** : **La loi de Finances pour 2014 a modifié le régime de la TVA concernant les prestations sous-traitées, en créant le dispositif « d’auto-liquidation ». Cette mesure vise les travaux de construction, de réparations, de nettoyage, d’entretien, de transformation et de démolition, effectués en relation avec un bien immobilier**

**En application de ce dispositif, à compter du 1er janvier 2014, le sous-traitant adresse au titulaire une facture sans TVA portant la mention  « auto-liquidation ». De son côté, le titulaire du marché facture avec la TVA l’intégralité de la prestation de son marché, y compris la part des travaux sous-traités.**

**Le Maître d’Ouvrage règle directement le sous-traitant sur la base du montant Hors Taxe de la prestation sous-traitée.**

**En parallèle, il paie le titulaire du marché pour la partie Hors Taxe du marché qu’il a lui-même exécutée, plus la TVA globale du marché.**

**H – SOUS-TRAITANCE DE TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) : ……………

La durée du traitement est : ……………..

La nature des opérations réalisées sur les données est : ………………….

La ou les finalité(s) du traitement sont : ……………

Les données à caractère personnel traitées sont : ………………

Les catégories de personnes concernées sont : ………………….

Le titulaire déclare que :

[ ]  Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

[ ]  Le contrat de sous-traitance intègrera les clauses obligatoires prévues par l’article 28 du RGPD.

**I – DECLARATION ET CAPACITES DU SOUS-TRAITANT**

**Le sous-traitant présenté complète, date, signe et transmet impérativement, en annexe au présent document, un formulaire DUME** (cadre disponible à la demande auprès de Paris Habitat)

Cette démarche lui permet de justifier :

* qu’il ne fait pas l’objet d’une interdiction de participer à la commande publique

Pour cela, le sous-traitant complète exhaustivement, dans le formulaire DUME, les parties I, II, III et V du document

* qu’il détient les capacités professionnelles, techniques et financières requises pour assurer les prestations qui lui sont sous-traitées dans le cadre du présent acte.

Pour cela, le sous-traitant complète la partie IV du document, intitulée « Critères de Sélection » et joint tous les documents justificatifs correspondants**, dans la mesure où ces informations et documents ont été exigés du titulaire** lors de la mise en concurrence du marché.

**IMPORTANT**

**Le document DUME, transmis une première fois, pourra être réutilisé par le sous-traitant** dans le cadre de déclarations de sous-traitance ultérieures, concernant d’autres marchés conclus par Paris Habitat et/ou s’il souhaite participer directement à une procédure de mise en concurrence en tant que candidat. Cette possibilité est **ouverte dans la mesure où les informations contenues dans le DUME et les documents qui y sont annexés sont toujours valables**.

Dans ce cas, en lieu et place du DUME, le sous-traitant joint à son dossier de demande de sous-traitance ou de candidature une simple attestation sur l’honneur indiquant qu’il a déjà transmis à Paris Habitat un formulaire DUME pour l’année en cours et que les renseignements et documents qui y sont annexés sont tous valables ou en cours de validité.

Le cas échéant, le sous-traitant mentionne l’adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l’ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet : : ………………………………

- Renseignements nécessaires pour y accéder : : ………………………………

**J – GARANTIE DE PAIEMENT DU SOUS-TRAITANT DE 2EME RANG**

Le sous-traitant de 1er rang a contracté une **caution personnelle et solidaire** au bénéfice du sous-traitant de 2ème rang pour le garantir le paiement des prestations objet de la présente demande. **Il en justifie obligatoirement** en fournissant une copie de la caution bancaire contractée.

**K – LISTE DES DOCUMENTS A ANNEXER AU PRESENT ACTE**

[ ] Le formulaire DUME requis au point I du présent document, dûment complété, daté et signé du sous-traitant ou, le cas échéant :

- une déclaration sur l’honneur indiquant que ce document a déjà été transmis dans le cadre d’un dossier précédent et que les informations transmises restent valables.

- l’adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l’ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet : : ………………………………

- Renseignements nécessaires pour y accéder : : ………………………………

[ ] **Si** le sous-traitant présenté n'est **pas** tenu de **s'immatriculer au RCS** ou au RM et n'est pas en mesure de produire un extrait K ou K-bis ou une carte d'identification justifiant de son inscription au RM, **produire le récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises** (article D 8222 -5-1°-b du code du travail) **) ou un justificatif d’immatriculation (numéro SIREN).**

[ ] Une copie de la caution personnelle et solidaire contractée par le sous-traitant de 1er rang au bénéfice du sous-traitant de 2ème rang

[ ] Un pouvoir attestant de l’habilitation des signataires de la déclaration de sous-traitance à engager leur société si ces derniers ne sont pas les représentants légaux de leur entreprise.

**L – LISTE DES DOCUMENTS A VERSER SUR LA PLATEFORME E-ATTESTATIONS APRES CREATION DU DOSSIER PAR PARIS HABITAT POUR LES ENTREPRISES INSCRITES AU REGISTRE DU COMMERCE**

Les documents suivants n’ont pas à être joints sous format papier à l’appui du présent document. Il sera demandé au sous-traitant de les **déposer ultérieurement sur la plateforme en ligne E-Attestations :**

1. **Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale** prévue à l'article L. 243-15 émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions **datant de moins de six mois** ou, si le sous-traitant est établi à l’étranger, tout certificat équivalent, établi par les administrations et organismes de son pays d’origine ou de détachement.
2. **Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu’il a satisfait à ses obligations fiscales lors de la demande formulée par Paris Habitat**  ou, si le sous-traitant est établi à l’étranger, tout certificat équivalent, établi par les administrations et organismes de son pays d’origine ou de détachement.
3. Une **preuve de l'immatriculation du sous-traitant au registre du commerce** **et des sociétés ou au répertoire des métiers** (Kbis ou équivalent) **ou un justificatif d’immatriculation (numéro SIREN).**
4. Une **liste nominative des salariés étrangers employés par le sous-traitant** et soumis à l’autorisation de travail prévue à l’article L. 5221-2 du Code du travail. En application de l’article D8254-2 du même code, Cette liste mentionne, pour chaque salarié y figurant : la date d’embauche, la nationalité de l’intéressé, le type et le numéro d’ordre du titre valant autorisation de travail.
5. Pour les sous-traitants établis hors de France uniquement : La **déclaration préalable de détachement** établie en application de l’article R.1263-4 du Code du Travail.
6. Une attestation **d’assurance couvrant les risques professionnels** du sous-traitant
7. S’il y a lieu : Une attestation d’**assurance** **décennale**.
8. Le **relevé d’identité bancaire** ou postal du sous-traitant

Dès réception de la présente demande, Paris Habitat créera un dossier (au nom du sous-traitant et pour la présente demande) dans **E-Attestations**. Une fois le dossier créé, le sous-traitant de 2ème rang recevra par mail (à l’adresse qu’il aura indiquée à l’item F du présent document), une invitation d’E-Attestations à déposer ces documents en ligne.

**Attention**

A l’expiration du délai de validité de chaque document versé dans E-Attestations, la plateforme relancera le sous-traitant afin que celui-ci renouvelle son dépôt avec des documents valides, pendant toute la durée de son intervention. Cette relance systématique permettant à Paris Habitat OPH de s’acquitter au mieux de ses obligations en sa qualité de donneur d’ordres public**, toute remise des documents pré-listés par voie papier sera considérée comme nulle et le dossier de demande de sous-traitance incomplet, par voie de conséquence**.

**M – PREVENTION DES RISQUES LIES AUX INTERVENTIONS DES SOUS-TRAITANTS**

Le décret n°92-158 du 20 février 1992 fixe les prescriptions en matière d’hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure.

Dans ce contexte, Paris Habitat-OPH souhaite s’assurer que les risques présents sur son patrimoine ont bien été portés à la connaissance des entreprises intervenantes.

Un Plan de Prévention est signée entre l’entreprise titulaire du marché et PARIS HABITAT – OPH ; les dispositions liées à sa bonne application doivent être portées à la connaissance du sous-traitant par l’entreprise titulaire du marché à compter de la notification du présent acte spécial de sous-traitance.

Les consignes liées à ce Plan de Prévention ne se substituent pas aux obligations de sécurité du titulaire vis-à-vis de son propre personnel et ne le déchargent pas non plus de ses responsabilités contractuelles.

**N – ACCEPTATION ET AGREMENT DES CONDITIONS DE PAIEMENT DU SOUS-TRAITANT (JOINDRE UN POUVOIR SI LE SIGNATAIRE N’EST PAS LE REPRESENTANT LEGAL DE L’ENTREPRISE)**

1. Le titulaire du marché :

A ……………………………, le ……………………………

Nom, Prénom, Qualité du signataire et cachet de l’entreprise : ……………………………

1. Le sous-traitant de 1er rang :

A ……………………………, le ……………………………

Nom, Prénom, Qualité du signataire et cachet de l’entreprise : ……………………………

1. Le sous-traitant de 2ème rang présenté :

A ……………………………, le ……………………………

Nom, Prénom, Qualité du signataire et cachet de l’entreprise : ……………………………

1. La Directrice Générale de Paris Habitat-OPH ou son représentant dûment habilité, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A Paris, le …………………………………………..

La Directrice Générale de Paris Habitat-OPH ou son représentant dûment habilité :

Nom, Prénom et Qualité du signataire :

**La présente déclaration vaut acte spécial de sous-traitance après signature du pouvoir adjudicateur.**

1. Cette information figure en page de garde de l’Acte d’Engagement du marché [↑](#footnote-ref-1)